

Discours de M. le Commissaire P. Busquin lors de l'ouverture de la conférence intitulée:

***"Mesurer les attitudes et valeurs en Europe - la contribution de l'enquête sociale européenne (European Social Survey)
Bruxelles, le 25 novembre 2003***

La contribution du projet « European Social Survey » - Enquête sociale européenne - à la consolidation de l'Espace européen de la recherche

- La recherche dans le domaine des sciences sociales et humaines joue un rôle fondamental dans la compréhension et dans la gestion des multiples changements sociétaux en cours. Les sciences sociales, par leur nature, nous permettent de comprendre la manière dont les sociétés sont organisées et régies et celle dont elles évoluent et changent. Elles nous donnent également la possibilité d'identifier les facteurs qui contribuent aux modifications sociales, économiques, politiques et culturelles. La recherche sociale peut apporter des réponses, par exemple, aux questions concernant le changement des conditions de vie, les tendances économiques actuelles et les flux migratoires, les changements dans le travail et dans les rôles des hommes et des femmes, les tendances démographiques, la nécessité de disposer de nouvelles formes de gouvernance, etc. Elle joue donc un rôle fondamental dans la formulation et la mise en œuvre des politiques à tous les niveaux, y compris au niveau européen.
- Afin de produire des résultats valables pour les politiques de l'UE, la recherche sur les sujets que je viens d'évoquer doit toutefois être entreprise au niveau européen et doit impérativement comporter une dimension comparative. La plus-value de la recherche financée au niveau de l'UE consiste à permettre aux citoyens et aux décideurs politiques de mieux appréhender les sociétés européennes et à promouvoir le projet ambitieux de l'intégration européenne, dans le respect de la diversité. La construction de l'Espace européen de la recherche (ERA) dans le domaine des sciences sociales et humaines est, donc, d'une extrême utilité et hautement bénéfique pour les politiques de l'UE.
- L'histoire de la politique de recherche européenne commence en 1984 avec l'adoption du premier programme-cadre de RDT, mais ce n'est qu'en 1994, dix ans plus tard, qu'on a envisagé pour la première fois, avec le 4^{ème} programme-cadre, une ligne d'action consacrée à la recherche socio-économique, baptisée programme TSER. Cette activité a été poursuivie dans le 5^{ème} PC avec l'action-clé « Améliorer la base de connaissances socio-économiques ». Ces deux actions ont permis le financement de 345 projets et la mise en réseau d'au moins 2 500 équipes de chercheurs européens, ce qui correspond à un effort financier de plus de 260 millions d'euros de la part de l'Union.
- Ces deux programmes ont produit une vaste masse de connaissances dans des domaines très variés qui vont de l'évaluation des politiques de RDT, de l'éducation et de l'exclusion sociale (les sujets abordés par le programme TSER) à des thèmes comme les nouveaux modes de gouvernance, la démocratie et la citoyenneté, l'élargissement, l'emploi, la problématique hommes-femmes, la

qualité de la vie, la production et la diffusion de connaissances, pour n'en citer que quelques-uns.

- Certains résultats de ces recherches ont été et/ou sont toujours pris en compte dans la formulation de certaines politiques nationales (comme le signalent parfois les chercheurs eux-mêmes).

Mais c'est plutôt au niveau de la formulation de certaines politiques européennes que l'apport de ces recherches est sensible. Ainsi, les résultats de certains projets ont contribué à la formulation du «Livre blanc sur la gouvernance », du plan d'action sur l'exclusion sociale ou de la communication de la Commission sur les universités et la recherche, pour ne citer que quelques exemples.

- Ces résultats nous encouragent à persévérer dans les efforts déployés pour créer et maintenir des conditions de plus en plus rigoureuses qui pourront permettre à la communauté scientifique européenne de poursuivre et d'approfondir ses travaux de recherche comparative de haut niveau.
- Le concept d'Espace européen de la recherche que nous développons depuis l'année 2000 vise à créer une zone sans frontières pour la recherche dans laquelle les ressources scientifiques devront être mieux utilisées en vue de créer des emplois et d'accroître la compétitivité de l'Europe. Il vise également à faire sortir la recherche de son contexte national et à lui permettre d'acquérir une véritable dimension européenne. Pour ce faire, des mécanismes de coordination européenne d'actions menées au niveau national doivent être mis en place et/ou consolidés.
- L'application du concept d'Espace européen de la recherche aux sciences sociales se traduit avant tout par la création de conditions qui pourront permettre le développement d'une recherche comparative européenne de qualité irréprochable. Le lancement en 2001 d'un appel de propositions relatif au développement d'infrastructures européennes pour la recherche comparative dans le domaine des sciences sociales prouve bien l'importance que les services de la Commission accordent à cette problématique.
- Cette longue introduction avait pour but de mieux situer *l'enquête sociale européenne* (European Social Survey) dans le contexte plus général de la politique de recherche européenne, et notamment dans le cadre des efforts déployés pour renforcer la recherche comparative dans les sciences sociales et humaines.
- J'ai pu constater que la production harmonisée au niveau européen de données sur l'évolution des valeurs et des attitudes des Européens, ainsi que le développement rigoureux de méthodologies appropriées, restent les principaux objectifs de ce projet. Je suis certain que cette importante source de données constituera un outil fondamental dans le développement de la recherche comparative européenne. Elle sera très appréciée par les chercheurs européens et non européens qui désirent mener des recherches comparatives sur un très grand nombre de sujets, allant de la gouvernance européenne à l'immigration, à la qualité de la vie, à la citoyenneté, etc. Elle sera également très appréciée par les différents services de la Commission responsables de la mise en œuvre des politiques communautaires: le lancement bisannuel simultané de cette enquête dans 22 pays européens fournira sûrement des données précieuses sur l'évolution des valeurs et des attitudes des sociétés européennes, données non négligeables pour les hommes politiques européens.

- Mais si ce projet est exemplaire et suscite autant d'intérêt de la part de la Commission, c'est aussi pour d'autres raisons. En effet, pour la première fois dans le domaine des sciences sociales, nous avons assisté à un travail de coopération entre une institution internationale comme la «European Science Foundation» où l'idée de ce projet est née, les institutions nationales de financement de la recherche de 22 pays européens, qui ont pris en charge le financement de cette enquête dans leurs pays respectifs, et finalement la Commission européenne, responsable du financement de la coordination et de la gestion de cette action au niveau européen.
- Je considère qu'une telle architecture reste un exemple très réussi de la mise en œuvre de l'Espace européen de la recherche. J'espère que ce modèle de coopération pourra inspirer d'autres initiatives du même genre et je suis certain qu'elles seront très bien accueillies par les services de la Commission.
- Cependant, je ne voulais pas terminer ma communication sans faire référence à quelques résultats issus du premier round de cette enquête, que vous allez approfondir dans les prochaines séances.
- J'ai été frappé par les résultats qui révèlent un manque de confiance des citoyens européens à l'égard de leurs institutions politiques et de leurs politiciens. J'ai observé un autre phénomène inquiétant, c'est le désintérêt des jeunes Européens pour les activités à caractère politique. Cela devrait susciter une véritable réflexion sur la signification de ces résultats.
- Heureusement, cependant, l'enquête révèle une attitude positive en ce qui concerne la confiance sociale chez les adultes européens, tandis que la tolérance sociale et le rôle des réseaux informels sociaux sont plus affirmés chez les jeunes Européens que chez leurs homologues américains. Ces résultats confortent notre volonté politique de persévérer dans la consolidation d'un modèle social européen fondé sur des principes de solidarité et de tolérance sociale.
- J'espère que les nouveaux rounds de cette enquête pourront permettre d'approfondir toutes ces questions et que les analyses qu'ils nous livreront pourront nous aider à trouver des voies qui correspondent encore mieux aux attentes des citoyens européens.
- Un dernier mot pour les 15 étudiants venus de différents pays d'Europe qui ont été invités à participer à cette Conférence. J'espère que vous mettrez cette occasion à profit pour renforcer vos réseaux informels à travers l'Europe (ce qui confirmera les résultats de l'enquête) et que vous en sortirez motivés pour participer activement à la construction et à la consolidation d'une Europe plus solidaire.